

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

13 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de Monsieur David CORBIN, et sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

400 € à l'association « ARKANE & CO » pour une participation à l'achat de matériel musical.

1 000 € à l'association « ACCA » pour une aide au financement de son secteur Vénérie.

3 500 € à l'association « 4 PATTES DU PIEMONT OLORONNAIS » pour une aide exceptionnelle à la prise en charge de frais de stérilisations de chats et de soins pour animaux.

1 500 € à l'association « PATRIMOINE EN HAUT BEARN » pour une aide au financement de recherches sur des personnages célèbres qui ont contribué à des événements oloronais.

.../...

1 320 € à l'association « BEARN / PAYS BASQUE INNOVATION » pour l'organisation de la fête de la science.

1 717 € à l'association « JEUNES SAPEURS POMPIERS » pour une aide au fonctionnement annuel de l'association (rattrapage pour non attribution de la subvention de fonctionnement au mois d'avril 2014).

4 850 € à "L'ASSOCIATION DES ARTISANS DU PIEMONT OLORONNAIS" pour la prise en charge d'une campagne de publicité d'une durée de 15 jours dans les journaux d'information du Béarn.

1 400 € à la F.N.A.C.A. pour l'acquisition d'un drapeau.

7 500 € à ART DANSE STUDIO pour une prise en charge des frais d'aménagement de leur nouveau local d'activité, étant entendu que l'association s'acquitte pour sa part du loyer annuel et des charges de ce local.

1 000 € à OLORON EN TRANSITION pour l'organisation de la Fête de la Réseau'lution qui aura lieu le 11 octobre au Jardin Public autour des thèmes de la transition énergétique, l'écologie, les alternatives, l'économie sociale et solidaire, et l'éducation populaire.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 05/ 08/ 2014

Hervé LUCBÉREILH